

Pour l'utilisateur

Notice d'utilisation



Station de charge solaire

auroFLOW exclusiv

BEfr, CHfr, FR

Éditeur/constructeur

Vaillant GmbH

Berghauser Str. 40 ■ D-42859 Remscheid
Telefon 021 91 18-0 ■ Telefax 021 91 18-28 10
info@vaillant.de ■ www.vaillant.de



Sommaire

1	Sécurité.....	3
1.1	Mises en garde relatives aux opérations	3
1.2	Utilisation conforme	3
1.3	Consignes générales de sécurité	3
2	Remarques relatives à la documentation.....	5
2.1	Notice d'emploi originale	5
2.2	Respect des documents applicables	5
2.3	Conservation des documents	5
2.4	Validité de la notice.....	5
3	Description de l'appareil et de son fonctionnement.....	5
3.1	Fonction	5
3.2	Structure	5
3.3	Fonctionnement.....	5
4	Utilisation	6
4.1	Système d'information et d'analyse numérique (système DIA).....	6
4.2	Concept de commande	6
4.3	Affichage de base	7
4.4	Niveaux de commande	7
4.5	Visualisation du rendement solaire.....	7
4.6	Fonctions auxiliaires	8
5	Messages d'erreur et de maintenance	9
6	Entretien de l'appareil	10
7	Maintenance	10
8	Identification et élimination des défauts	10
9	Mise hors service.....	10
10	Recyclage et mise au rebut	10
11	Garantie	10
12	Service après-vente.....	11

1 Sécurité

1.1 Mises en garde relatives aux opérations

Classification des mises en garde liées aux manipulations

Les mises en garde relatives aux manipulations sont graduées à l'aide de symboles associés à des mots-indicateurs, qui signalent le niveau de gravité du risque encouru.

Symboles de mise en garde et mots-indicateurs



Danger !

Danger de mort immédiat ou risque de blessures graves



Danger !

Danger de mort par électrocution



Avertissement !

Risque de blessures légères



Attention !

Risque de dommages matériels ou de menaces pour l'environnement

1.2 Utilisation conforme

Une utilisation incorrecte ou non conforme peut présenter un danger pour la vie et la santé de l'utilisateur ou d'un tiers, mais aussi endommager l'appareil et d'autres biens matériels.

La station de charge solaire a été spécialement prévue pour être utilisée dans des circuits solaires. L'installation solaire Vaillant est une installation solaire dédiée au chauffage solaire d'appoint ou à la production d'eau chaude. La station de charge solaire sert à chauffer l'eau de chauffage qui se trouve dans le ballon d'accumulation, et non à produire directement de l'eau chaude.

La station de charge solaire ne peut fonctionner qu'avec du fluide caloporteur Vaillant. La partie solaire ne doit en aucun cas être balayée directement par de l'eau.

La station de charge solaire a été spécialement conçue pour les systèmes avec ballon d'accumulation **VPS/3** et capteurs solaires **VTK/VFK**. Il est possible d'envisager une installation avec d'autres ballons/capteurs solaires, sous réserve que la régulation interne le permette.

L'utilisation conforme suppose :

- le respect des notices d'emploi, d'installation et de maintenance de l'appareil Vaillant ainsi que des autres composants de l'installation
- le respect de toutes les conditions d'inspection et de maintenance qui figurent dans les notices.

Cet appareil n'est pas prévu pour des personnes (y compris enfants) dont les capacités physiques, sensorielles ou intellectuelles sont limitées, ou ne disposant pas de l'expérience et/ou des connaissances nécessaires, à moins qu'elles l'utilisent sous la surveillance d'une personne responsable de leur sécurité, ou qu'elles aient reçu des instructions de sa part pour utiliser l'appareil.

Veillez à ne pas laisser les enfants sans surveillance car ils ne doivent en aucun cas jouer avec l'appareil.

L'utilisation de l'appareil dans des véhicules, par exemple mobil-home ou caravane, est considérée comme non

conforme. Ne sont pas considérées comme des véhicules les unités installées à demeure (installation fixe dans un endroit donné).

Toute utilisation autre que celle décrite dans la présente notice ou au-delà du cadre stipulé dans la notice sera considérée comme non conforme. Toute utilisation directement commerciale et industrielle sera également considérée comme non conforme.

Attention !

Toute utilisation abusive est interdite.

1.3 Consignes générales de sécurité

1.3.1 Risques de brûlures sous l'effet du fluide caloporteur chaud

Le fluide caloporteur chaud peut sortir dans la pièce de montage par la soupape de sécurité et provoquer des brûlures.

La conduite de purge sert à diriger le fluide caloporteur vers le bac de rétention.

- ▶ Faites en sorte que le fluide caloporteur chaud qui risque de s'échapper ne puisse présenter de danger pour personne.
- ▶ Placez le bac de rétention de sorte qu'il ne puisse pas basculer après l'avoir vidé.

1.3.2 Prévention des dommages causés par le gel

Si l'appareil reste hors service dans un local non chauffé pendant une période prolongée (par ex. vacances d'hiver), l'eau qui se trouve dans l'appareil et dans les conduites risque de geler.

- ▶ Faites en sorte que la pièce de montage soit à l'abri du gel en toutes circonstances.

1.3.3 Dommages matériels en cas de problèmes d'étanchéité

- ▶ Faites en sorte que les conduites de raccordement ne subissent pas de contraintes mécaniques.
- ▶ Ne suspendez pas de charge aux conduites (par ex. vêtements).

1.3.4 Risques en cas de modifications dans l'environnement immédiat de l'appareil

Toute modification dans l'environnement immédiat de l'appareil risque de présenter un danger pour la santé ou la vie de l'utilisateur ou d'un tiers, mais aussi de provoquer des dommages au niveau de l'appareil ou d'autres biens matériels.

- ▶ Vous ne devez en aucun cas désactiver les dispositifs de sécurité.
- ▶ Ne manipulez aucun dispositif de sécurité.
- ▶ Ne détériorez pas et ne retirez jamais les composants scellés de l'appareil. Seuls des installateurs agréés et le Service après-vente sont autorisés à intervenir sur des composants scellés.
- ▶ N'effectuez aucune modification :
 - au niveau de l'appareil
 - au niveau des conduites d'arrivée de gaz, d'air, d'eau et des câbles électriques
 - conduite d'évacuation et soupape de sécurité pour l'eau de chauffage

1 Sécurité

- éléments de construction

1.3.5 Risques de blessures et de dommages matériels en cas de maintenance ou de réparation négligée ou non conforme

Une maintenance négligée ou non conforme peut altérer la sécurité de fonctionnement de l'appareil.

- ▶ Sollicitez immédiatement une intervention en cas d'anomalie ou de dommages présentant un risque pour la sécurité.
- ▶ Ne tentez jamais d'effectuer vous-même des travaux de maintenance ou de réparation de votre appareil.
- ▶ Confiez ces tâches à un installateur agréé.
- ▶ Conformez-vous aux intervalles de maintenance prescrits.

1.3.6 Marquage CE



Le marquage CE atteste que les appareils sont conformes aux exigences élémentaires des directives applicables, conformément à la plaque signalétique.

La déclaration de conformité est disponible chez le fabricant.

2 Remarques relatives à la documentation

2.1 Notice d'emploi originale

La présente notice constitue une notice d'emploi originale au sens de la directive sur les machines.

2.2 Respect des documents applicables

- ▶ Il est impératif de se conformer à toutes les notices d'emploi qui accompagnent les composants de l'installation.

2.3 Conservation des documents

- ▶ Conservez soigneusement cette notice ainsi que tous les autres documents applicables pour pouvoir vous y référer ultérieurement.

2.4 Validité de la notice

La présente notice s'applique exclusivement aux appareils suivants :

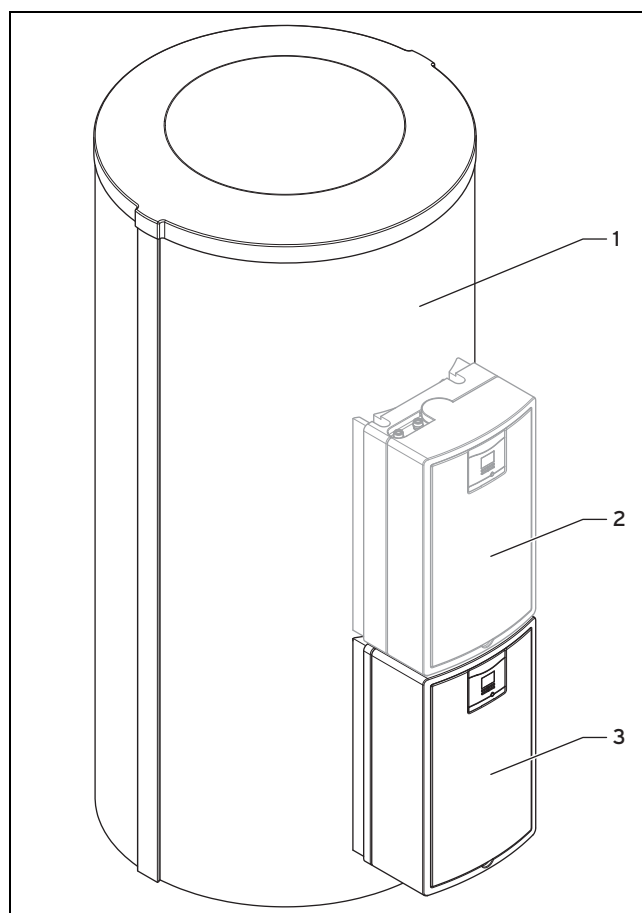
Désignation de modèle	Référence d'article
VPM 20/2 S	0010014314
VPM 60/2 S	0010014315

3 Description de l'appareil et de son fonctionnement

3.1 Fonction

La station de charge solaire sert au chauffage solaire d'appoint et à la production d'eau chaude.

3.2 Structure



- 1 Ballon d'accumulation
- 2 Station d'eau potable (en option)
- 3 Station de charge solaire

3.3 Fonctionnement

La station de charge solaire transporte le fluide caloporteur chaud du champ de capteurs vers le ballon d'accumulation.

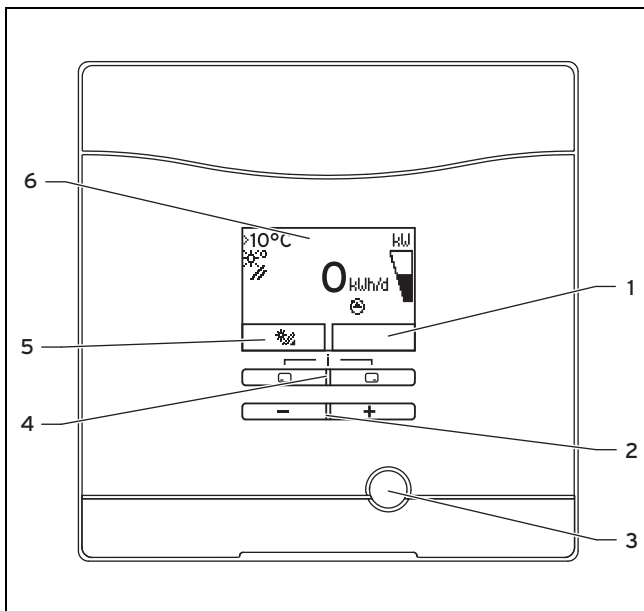
La station de charge solaire comporte un échangeur de chaleur. L'échangeur de chaleur sert à communiquer la chaleur du fluide caloporteur à l'eau du ballon d'accumulation.

La station de charge solaire est pilotée automatiquement par le régulateur intégré.

4 Utilisation

4 Utilisation

4.1 Système d'information et d'analyse numérique (système DIA)



- | | |
|--|--|
| 1 Affichage de la fonction actuelle de la touche de sélection droite | 4 Touches de sélection gauche et droite |
| 2 Touches moins et plus | 5 Affichage de la fonction actuelle de la touche de sélection gauche |
| 3 Touche de réinitialisation | 6 Écran |

La station de charge solaire **VPM/2 S** est équipée d'un système d'information et d'analyse numérique (système DIA).

Le système DIA vous donne des informations sur l'état de service de la station de charge solaire et peut donc vous aider à remédier aux défauts.

Si vous appuyez sur une touche du système DIA, le rétroéclairage de l'écran s'allume. La pression sur une touche ne déclenche donc aucune fonction.

Si vous n'actionnez aucune touche, le rétroéclairage se coupe automatiquement au bout d'une minute.

4.1.1 Symboles affichés

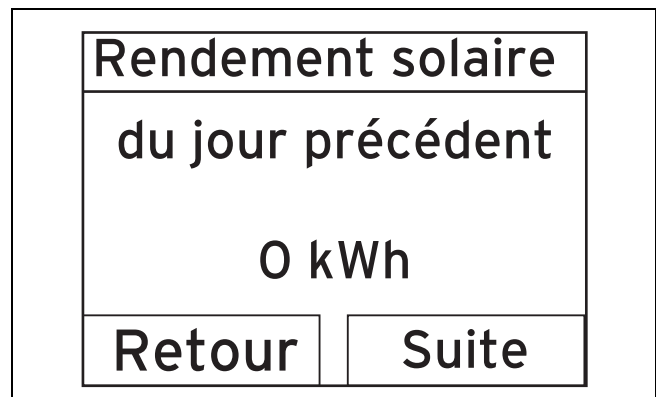
Symbole	Signification
	Affichage de la puissance solaire actuelle (diagramme en barres)
	Température du capteur (si disponible)

Symbole	Signification
	Pompe solaire active <ul style="list-style-type: none"> - Symbole clignotant : vérification pour déterminer si la chaleur est suffisante pour faire démarrer le circuit solaire - Symbole affiché en permanence : circuit solaire en fonctionnement, pompe de charge du ballon active
F.XX	Erreur dans le système solaire (Apparaît à la place de l'affichage de base. Un affichage de texte en clair donne des informations complémentaires sur le code d'erreur affiché.)
	Mode Jour
	Mode Nuit

4.2 Concept de commande

La station d'eau potable s'utilise à l'aide des touches de sélection et , de la touche Plus et de la touche Moins .

Les deux touches de sélection sont des touches dites « programmables ». En d'autres termes, elles changent de fonction selon les situations.



Si, depuis l'affichage de base, par exemple, vous appuyez sur , la fonction associée bascule de (rendement solaire) à **Retour**.

Si vous appuyez sur :

- vous passez directement de l'affichage de base à l'affichage du rendement
- vous annulez la modification de la valeur de réglage
- vous accédez au niveau immédiatement supérieur dans le menu.

Si vous appuyez sur :

- vous accédez à l'affichage de rendement suivant
- vous validez une valeur de réglage
- vous accédez au niveau immédiatement inférieur dans le menu.

Si vous appuyez simultanément sur + :

- vous accédez à un menu offrant des fonctions supplémentaires.

Si vous appuyez sur ou :

- vous naviguez dans la liste de sélection du menu (accès à l'option précédente ou à l'option suivante)


- vous augmentez ou vous réduisez la valeur de réglage sélectionnée

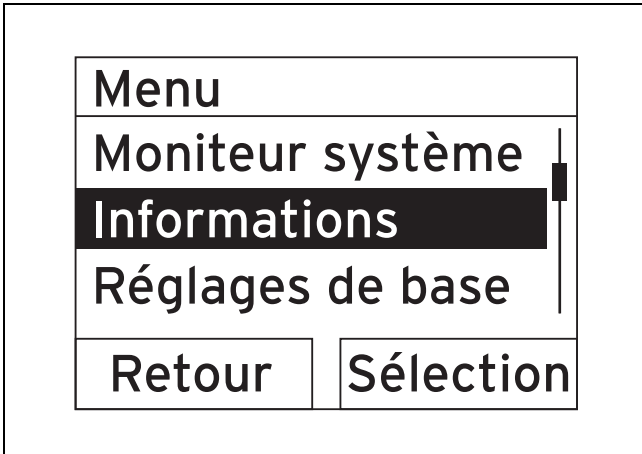
Les valeurs réglables clignotent systématiquement à l'écran.

Toute modification d'une valeur doit être validée. Le nouveau réglage n'est enregistré qu'après validation.



Remarque

Vous pouvez à tout moment annuler la modification d'un réglage ou l'affichage d'une valeur en appuyant sur .



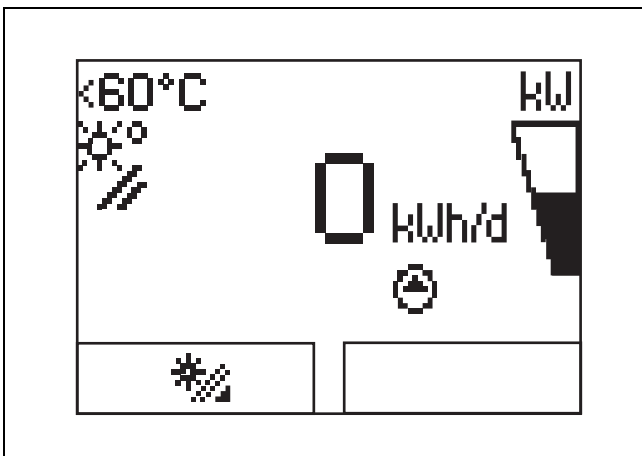
Un objet sélectionné est mis en surbrillance à l'écran (lettres claires sur fond sombre).

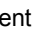


Remarque


Si vous n'actionnez aucune touche pendant 15 minutes, l'écran revient à l'affichage de base. Une modification doit être validée pour être prise en compte.

4.3 Affichage de base



Dans des conditions de service normales, c'est l'affichage de base qui apparaît à l'écran. L'affichage de base indique l'état actuel. Si vous appuyez sur , le rendement solaire s'affiche à l'écran. Si l'écran est sombre, la première pression sur une touche active le rétroéclairage. Dans ce cas, il faut à nouveau appuyer sur la touche pour déclencher la fonction correspondante.

Pour revenir à l'affichage de base :

- Appuyez sur  pour quitter le niveau de sélection
- n'actionnez aucune touche pendant plus de 15 minutes.

Une modification doit être validée pour être prise en compte.

En présence d'un message d'erreur, l'affichage de base fait apparaître un texte en clair qui donne des informations sur le défaut.

4.4 Niveaux de commande

Cet appareil offre deux niveaux de commande :

– Niveau de commande destiné à l'utilisateur

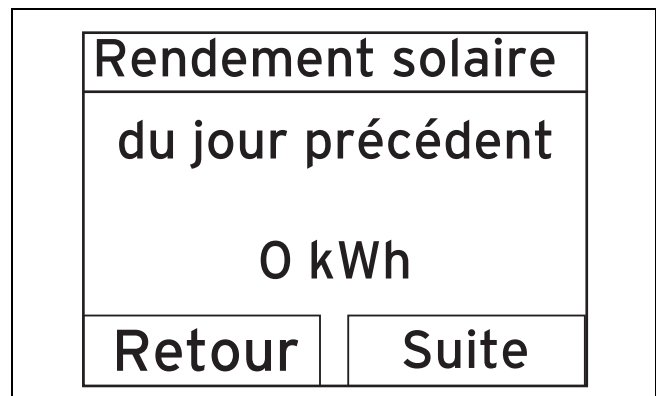
Le niveau de commande destiné à l'utilisateur regroupe les possibilités de réglage les plus fréquemment utilisées, qui ne requièrent pas de savoir-faire spécifique, et sert à afficher les informations les plus importantes.

Un menu vous permet d'accéder à des informations supplémentaires.





– Niveau de commande destiné à l'installateur spécialisé

Le niveau de commande réservé à l'installateur spécialisé nécessite un savoir-faire particulier. C'est la raison pour laquelle il est protégé par un code d'accès. C'est là que l'installateur spécialisé peut ajuster les paramètres de la station.

4.5 Visualisation du rendement solaire



L'affichage de base permet de visualiser le rendement solaire exprimé en kilowattheure :



- ▶ Appuyez sur .
 - ◀ L'écran affiche le rendement solaire du jour précédent.
- ▶ Appuyez sur .
 - ◀ L'écran affiche le rendement solaire du mois en cours.
- ▶ Appuyez sur .
 - ◀ L'écran affiche le rendement solaire de l'année en cours.
- ▶ Appuyez sur .
 - ◀ L'écran affiche le rendement solaire total.

4 Utilisation

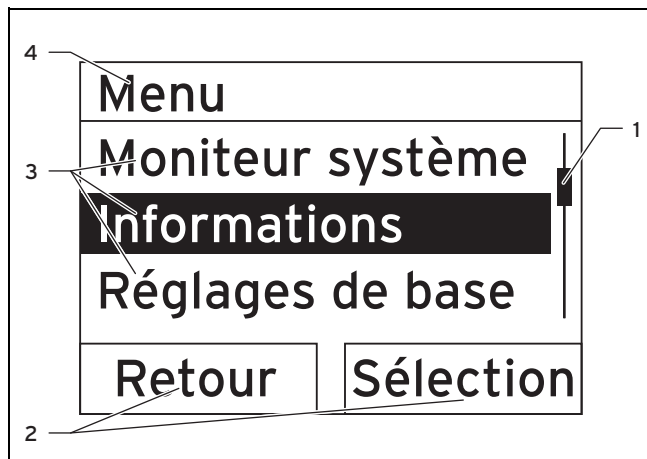
4.6 Fonctions auxiliaires

Le système d'information et d'analyse numérique offre des fonctions supplémentaires accessibles par le biais d'un menu.

4.6.1 Utilisation du menu

Appuyez sur  et  (« i ») simultanément pour accéder au menu.

4.6.2 Arborescence du menu



- 1 Barre de défilement (uniquement si toutes les entrées de la liste ne peuvent pas figurer simultanément à l'écran)
- 2 Fonctions actuelles des touches de sélection gauche et droite (fonctions de touche programmable)
- 3 Entrées de liste correspondant au niveau de sélection
- 4 Nom du niveau de sélection

Le système d'information et d'analyse numérique offre un menu qui peut comporter jusqu'à deux niveaux de sélection (sous-niveaux).

Il faut parcourir les niveaux de sélection pour accéder au niveau de réglage dans lequel vous souhaitez relever ou modifier des réglages.



Remarque

Le chemin d'accès qui figure au début des consignes indique comment accéder à la fonction en question **Menu** → **Informations** → **Coordonnées**.

4.6.3 Moniteur système

Menu → Moniteur système

- La fonction Moniteur système sert à visualiser l'état actuel de l'installation solaire. L'écran indique parallèlement la signification des codes d'état sous forme de texte en clair.
- En présence d'une sonde de capteur, la température des capteurs s'affiche.
- En présence d'une sonde en bas du ballon, la température en bas du ballon s'affiche.
- La puissance du circuit du ballon s'affiche également.

- L'affichage se met automatiquement à jour dès que l'état de l'appareil change.

Code d'état	Texte en clair	Signification
400	Module en attente	La station de charge solaire est en veille.
402	Dégommage pompe solaire en cours	L'installation contrôle s'il y a suffisamment de chaleur pour pouvoir faire démarrer le circuit solaire.
403	Ballon totalement chargé	Le ballon d'accumulation est plein.
404	Module en mode nuit	Les fonctions solaires sont désactivées de nuit, dans un souci d'économies d'énergie.
405	Charge zone de chauffage en cours	La zone eau de chauffage du ballon d'accumulation est en cours de charge.
406	Zone ECS ECS en cours	La zone eau potable du ballon d'accumulation est en cours de charge.
407	Charge piscine ou deuxième ballon en cours	Le ballon d'accumulation est plein. La station de charge solaire est en train de charger une piscine ou un deuxième ballon.
408	Protection antigel active	L'installation est désactivée (fonction de protection).
409	Protection solaire active	L'installation est désactivée (fonction de protection).
410	Module hors service	La station de charge solaire est arrêtée.

4.6.4 Affichage des coordonnées

Menu → Informations → Coordonnées

- Si l'installateur spécialisé a paramétré son numéro de téléphone au moment de l'installation, vous pouvez l'afficher grâce à l'option **Coordonnées**.

4.6.5 Affichage du numéro de série et de la référence d'article

Menu → Informations → Numéro de série

- L'option **Numéro de série** indique le numéro de série de l'appareil, que vous devrez le cas échéant indiquer à l'installateur spécialisé.
- La référence d'article figure dans la deuxième ligne du numéro de série (7e à 16e caractères).

4.6.6 Affichage des heures de fonctionnement

Menu → Informations → Heures fonctionnem.

- L'option **Heures fonctionnem.** permet d'afficher le nombre d'heures de fonctionnement de la pompe de charge solaire depuis la mise en service.

4.6.7 Réglage de la langue

Menu → Réglages de base → Langue

- L'installateur agréé a déjà réglé la langue de votre choix lors de l'installation. Pour changer la langue, utilisez l'option ci-dessus.

4.6.8 Réglage du contraste de l'écran

Menu → Réglages de base → Contraste écran

- Cette fonction permet de régler le contraste de l'écran de façon à optimiser la lisibilité.

4.6.9 Réglage de la date, de l'heure et du passage à l'heure d'été/d'hiver



Remarque

Il n'est possible de régler la date, l'heure et le passage automatique à l'heure d'été/d'hiver qu'en l'absence de régulateur système.

Menu → Réglages de base → Date

- Cette option sert à régler la date.

Menu → Réglages de base → Heure

- Cette option sert à régler l'heure.

Menu → Réglages de base → Heure d'été/hiver

- Cette option sert à définir si le système d'information et d'analyse numérique (système DIA) doit basculer automatiquement entre l'heure d'été et l'heure d'hiver ou non.

4.6.10 Réglage de l'emplacement

Menu → Réglages de base → Régler emplacement

- Cette option sert à régler l'emplacement.

5 Messages d'erreur et de maintenance

Messages d'erreur

Les messages d'erreur sont prioritaires sur les autres affichages. En cas de défaut, la station de charge solaire s'arrête. L'écran de la station de charge solaire fait apparaître un code d'erreur à la place de l'affichage de base. Un affichage de texte en clair donne des informations complémentaires sur le code d'erreur affiché.

Si plusieurs défauts se produisent en même temps, l'écran indique alternativement les messages d'erreur correspondants, à raison de 2 secondes à chaque fois.

- ▶ Si la station de charge solaire affiche un message d'erreur, adressez-vous à votre installateur spécialisé.

Codes d'erreur

Les messages d'erreur s'affichent à l'écran environ 20 secondes après l'apparition d'un défaut. Le message d'erreur est consigné dans la mémoire de défauts du régulateur de l'installation solaire.



Remarque

Seul un installateur spécialisé est à même de remédier aux défauts ci-dessous et de vider le contenu de la mémoire de défauts.

Code d'erreur	Texte en clair	Signification
20	Arrêt limiteur température	La température est trop élevée. L'installation est désactivée jusqu'à ce que la température revienne dans une plage normale.
1270	Coupure pas de pression	Le capteur de pression du circuit solaire ne mesure pas de pression.
1272	Pompe du ballon erreur électronique	Le système électronique de la pompe de charge du ballon est défectueux.
1273	Pompe solaire erreur électronique	Le système électronique de la pompe solaire est défectueux.
1275	Pompe du ballon bloquée	La roue à aubes de la pompe de charge du ballon est bloquée.
1276	Pompe solaire bloquée	La roue à aubes de la pompe solaire est bloquée.
1281	Sonde capteur T1 erreur	La sonde de température T1 est défectueuse.
1282	Sonde capteur T2 erreur	La sonde de température T2 est défectueuse.
1283	Sonde capteur T3 erreur	La sonde de température T3 est défectueuse.
1284	Sonde capteur T4 erreur	La sonde de température T4 est défectueuse.
1355	Sonde débit volum. circ. ballon : erreur	Aucun débit volumique n'est détecté alors que la pompe de charge du ballon tourne à puissance maximale.

Messages d'avertissement

Les messages d'avertissement qui s'affichent à l'écran ont un caractère informatif. L'installation continue de fonctionner en cas d'avertissement. L'écran de la station de charge solaire fait apparaître un code d'avertissement à la place de l'affichage de base. Un affichage de texte en clair donne des informations complémentaires sur le code d'avertissement affiché.

Si plusieurs avertissements se produisent en même temps, l'écran indique alternativement les messages d'avertissement correspondants, à raison de 2 secondes à chaque fois.

- ▶ Si le message d'avertissement reste affiché sur la station de charge solaire, adressez-vous à votre installateur spécialisé.

Codes d'avertissement

Code d'avertissement	Texte en clair	Signification
40	Pression circ. solaire trop élevée	Le capteur de pression du circuit solaire mesure une pression supérieure à la normale.

6 Entretien de l'appareil

Code d'avertissement	Texte en clair	Signification
41	Pression circ. solaire trop basse	Le capteur de pression du circuit solaire mesure une pression inférieure à la normale.
42	Pompe du ballon avertissement	La pompe de charge du ballon émet un avertissement.
43	Pompe du ballon fonctionnement à sec	Il n'y a plus d'eau dans la pompe de charge du ballon.
44	Pompe solaire avertissement	La pompe solaire émet un avertissement.
45	Pompe solaire fonctionnement à sec	Il n'y a plus de fluide caloporteur dans la pompe solaire.
48	Capteur de pression pas de signal	Le capteur de pression du circuit solaire n'émet pas de signal.

6 Entretien de l'appareil



Attention !

Risques de dommages matériels sous l'effet de détergents inadaptés !

Un détergent inadapté risque d'endommager la protection, les éléments de robinetterie ou les éléments de commande.

- ▶ N'utilisez pas d'aérosol, de produit abrasif, de produit vaisselle, de détergent solvanté ou chloré.

- ▶ Nettoyez la protection avec un chiffon humecté d'eau savonneuse.

7 Maintenance



Danger !

Risques de blessures et de dommages matériels en cas de maintenance ou de réparation non conforme

Une maintenance négligée ou non conforme peut altérer la sécurité de fonctionnement de l'appareil.

- ▶ Ne tentez jamais d'effectuer vous-même la maintenance ou la réparation de l'appareil.
- ▶ Confiez les travaux de maintenance ou les réparations à une société d'installation agréée. Nous vous recommandons de conclure un contrat d'entretien et de maintenance.

Seules une inspection annuelle et une maintenance bisannuelle, réalisées par l'installateur spécialisé, permettent de garantir la disponibilité et la sécurité, la fiabilité et la longévité de l'appareil.

8 Identification et élimination des défauts

- ▶ En cas de défaut, adressez-vous à votre installateur spécialisé.

9 Mise hors service



Attention !

Risques de dommages au niveau du système

Toute mise hors service non effectuée dans les règles de l'art risque d'endommager le système.

- ▶ Veillez à ce que la mise hors service de l'appareil soit effectuée exclusivement par un installateur agréé.

- ▶ Veillez à ce que la mise hors service de l'appareil soit effectuée par un installateur agréé.

10 Recyclage et mise au rebut

Mise au rebut de l'emballage

- ▶ Confiez la mise au rebut de l'emballage à l'installateur spécialisé qui a installé l'appareil.

Mise au rebut de l'appareil et des accessoires

- ▶ L'appareil et ses accessoires ne doivent pas être jetés avec les déchets ménagers.
- ▶ Assurez-vous que l'appareil et tous les accessoires sont bien mis au rebut dans les règles.
- ▶ Conformez-vous à toutes les prescriptions en vigueur.

Mise au rebut du fluide caloporteur

Le fluide caloporteur ne fait pas partie des déchets ménagers.

- ▶ Conformez-vous aux directives locales et passez par une entreprise agréée pour la mise au rebut du fluide caloporteur.
- ▶ Éliminez les emballages non nettoyables de la même manière que le fluide caloporteur.

Vous pouvez réutiliser les emballages non contaminés.

11 Garantie

Pour: Belgique, Vaillant

La période de garantie des produits Vaillant s'élève à 2 ans omnium contre tous les défauts de matériaux et les défauts de construction à partir de la date de facturation. La garantie

est d'application pour autant que les conditions suivantes soient remplies :

1. L'appareil doit être installé par un professionnel qualifié qui, sous son entière responsabilité, aura veillé à respecter les normes et réglementations en vigueur pour son installation.
2. Seuls les techniciens d'usine Vaillant sont habilités à effectuer les réparations ou les modifications apportées à un appareil au cours de la période de garantie afin que celle-ci reste d'application. Si d'aventure une pièce non d'origine devait être montée dans un de nos appareils, la garantie Vaillant se verrait automatiquement annulée.
3. Afin que la garantie puisse prendre effet, la fiche de garantie dûment complète, signée et affranchie doit nous être retournée au plus tard quinze jours après l'installation!

La garantie n'est pas d'application si le mauvais fonctionnement de l'appareil serait provoqué par un mauvais réglage, par l'utilisation d'une énergie non adéquate, par une installation mal conçue ou défectueuse, par le non-respect des instructions de montage jointes à l'appareil, par une infraction aux normes relatives aux directives d'installation, de types de locaux ou de ventilation, par négligence, par surcharge, par les conséquences du gel ou de toute usure normale ou pour tout acte dit de force majeure. Dans tel cas, il y aura facturation de nos prestations et des pièces fournies. Toute facturation établie selon les conditions générales du service d'entretien est toujours adressée à la personne qui a demandé l'intervention ou/et à la personne chez qui le travail a été effectué sauf accord au préalable et par écrit d'un tiers (par ex. locataire, propriétaire, syndic...) qui accepte explicitement de prendre cette facture à sa charge. Le montant de la facture devra être acquitté au grand comptant au technicien d'usine qui aura effectué la prestation. La mise en application de la garantie exclut tout paiement de dommages et intérêts pour tout préjudice généralement quelconque. Pour tout litige, sont seuls compétents les tribunaux du district du siège social de notre société. Pour garantir le bon fonctionnement des appareils Vaillant sur long terme, et pour ne pas changer la situation autorisée, il faut utiliser lors d'entretiens et dépannages uniquement des pièces détachées de la marque Vaillant.

Pour: Suisse

Si vous souhaitez bénéficier de la garantie constructeur, l'appareil doit impérativement avoir été installé par un installateur qualifié et agréé. Nous accordons une garantie constructeur au propriétaire de l'appareil conformément aux conditions générales de vente Vaillant locales et aux contrats d'entretien correspondants. Seul notre service après-vente est habilité à procéder à des travaux s'inscrivant dans le cadre de la garantie.

Pour: France, Vaillant

Dans l'intérêt des utilisateurs et eu égard à la technicité de ses produits, Vaillant recommande que leur installation, leur mise en service et leur entretien soient réalisés par des professionnels qualifiés, en conformité avec les règles de l'art, les normes en vigueur et les instructions émises par Vaillant.

Les produits Vaillant peuvent faire l'objet d'une garantie commerciale particulière dont les conditions sont définies dans une documentation spécifique le cas échéant. En tout état de cause, ils sont soumis aux garanties prévues par la loi à l'exception des cas où leur défaillance trouverait son ori-

gine dans des causes qui leurs sont extérieures, en ce compris notamment :

- défaut d'installation, de réglage, de mise en service ou de maintenance, notamment lorsque ces opérations n'ont pas été réalisées par un professionnel qualifié, dans le respect des règles de l'art ou des recommandations émises par Vaillant (notamment dans la documentation technique mise à disposition des utilisateurs ou des professionnels)
- caractéristiques techniques inadaptées aux normes applicables dans la région d'installation ;
- défaut d'entretien ;
- défaillance de l'installation ou des appareils auxquels les produits Vaillant sont raccordés ;
- conditions de transport ou de stockage inappropriées ;
- usage anormal des produits ou des installations auxquelles ils sont reliés ;
- existence d'un environnement inapproprié au fonctionnement normal des produits, en ce compris : caractéristiques de la tension d'alimentation électrique, nature ou pression de l'eau utilisée, embouage, gel, protections inadaptées, etc. ;
- cas de force majeure tels que définis par la Loi et les Tribunaux français.

12 Service après-vente

Pour: Belgique, Vaillant

N.V. Vaillant S.A.
Golden Hopestraat 15
B-1620 Drogenbos
Belgien, Belgique, België

Service après-vente: 02 334 93 52

Pour: Suisse, Vaillant

Vaillant Sàrl
Rte du Bugnon 43
CH-1752 Villars-sur-Glâne
Schweiz, Svizzera, Suisse

Service après-vente tél.: 026 409 72-17

Service après-vente fax: 026 409 72-19

Pour: France, Vaillant

Les coordonnées de notre service après-vente sont indiquées au verso ou sur le site vaillant.com.

0020160757_00 ■ 14.03.2013

N.V. Vaillant S.A.

Golden Hopestraat 15 ■ B-1620 Drogenbos
Tel. 02 334 93 00 ■ Fax 02 334 93 19
Kundendienst 02 334 93 52 ■ Service après-vente 02 334 93 52
Klantendienst 02 334 93 52
info@vaillant.be ■ www.vaillant.be

Vaillant Sàrl

Rte du Bugnon 43 ■ CH-1752 Villars-sur-Glâne
Tél. 026 409 72-10 ■ Fax 026 409 72-14
Service après-vente tél. 026 409 72-17 ■ Service après-vente fax 026 409 72-19
romandie@vaillant.ch ■ www.vaillant.ch

VAILLANT GROUP FRANCE

"Le Technipole" ■ 8, Avenue Pablo Picasso
F-94132 Fontenay-sous-Bois Cedex
Téléphone 01 49 74 11 11 ■ Fax 01 48 76 89 32
Assistance technique 08 26 27 03 03 (0,15 EUR TTC/min) ■ Ligne Particuliers 09 74 75 74 75 (0,022 EUR
TTC/min + 0,09 EUR TTC de mise en relation)
www.vaillant.fr

© Vaillant GmbH 2013

Toute reproduction totale ou partielle de la présente notice nécessite l'autorisation écrite du fabricant.